

**AGRICULTURE EN TRANSITION :
VERS DES PAYSAGES SOUTENABLES**

ALIX GANCILLE

THIÉRACHE VÉGANE 2050

Source : Hartmut Kiewert

Master en architecture du paysage,
Atelier PFE_Q10_2020.

Encadrants :
Hugues Sirault coordinateur (HECH),
Thierry Kandjee (ULB), Grégory Mahy (ULg).

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|------|--|
| P.1 | 1 : Des terres et des animaux, par milliers libérés |
| | 1.1 Vers une Thiérache végane ? |
| | 1.2 Hypothèses |
| P.7 | 2 : Thiérache, entre «Sarts» et «Rièzes» |
| | 2.1 Paysage actuel, caractéristiques et tendances |
| | 2.2 Diagnostic |
| | 2.3 Enjeux de transition |
| | 2.4 Objectifs |
| P.15 | 3 : Vers un partage plus juste du territoire |
| | 3.1 Des scénarios de transition |
| | 3.2 Promenade autour de Séloignes-Momignies |
| P.27 | 4 : Une façon de repenser notre rapport au monde et à ses habitants |
| P.28 | 5 : Bibliographie |

1 :

*Des terres et
des animaux
par milliers
libérés*

Source : Hartmut Kiewer

INDICE :

« Un changement global de l'alimentation mondiale vers une alimentation à dominance végétale est absolument vital pour sauver le monde de la faim, de la carence de carburant et le soustraire aux pires impacts du changement climatique. »

ONU, 2010, Assessing the Environmental Impacts of Consumption and Production – Priority Products and Materials – p82

1.1 VERS UNE THIÉRACHE VÉGANE ?

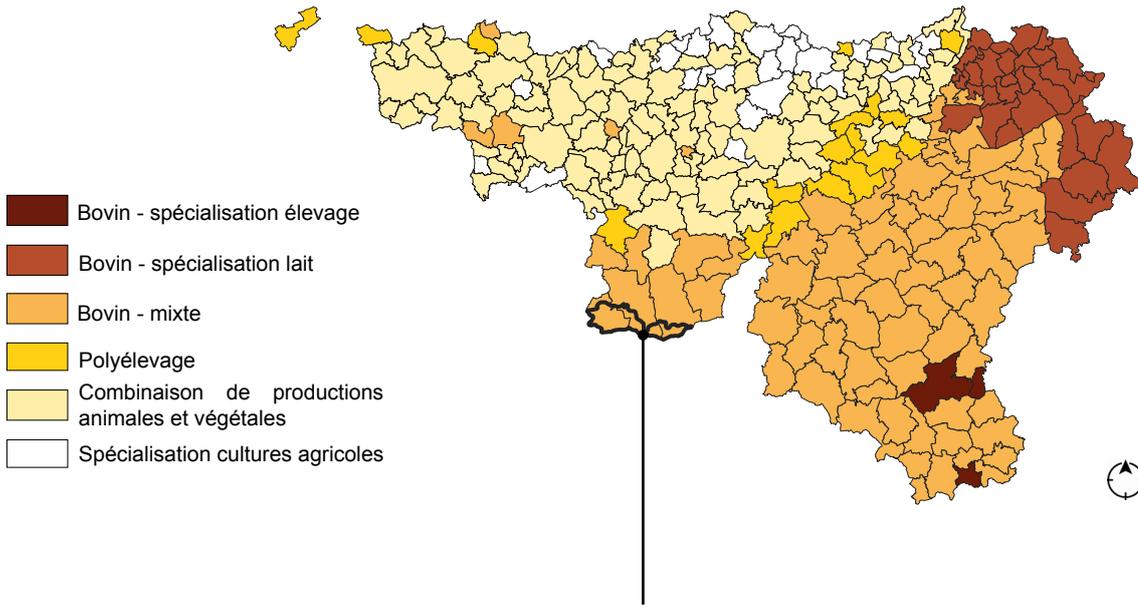
En 2006, le rapport de la FAO¹ «l'ombre portée de l'élevage» lançait un pavé dans la mare en accablant le secteur de l'élevage pour son impact écologique élevé. Le rapport mentionnait en particulier, une forte contribution aux émissions de gaz à effet de serre, une grande consommation d'eau et une empreinte spatiale très importante. Abondamment relayé par la communauté végane, ce rapport a vraisemblablement été l'élément déclencheur d'une prise de conscience populaire et scientifique sur l'impact écologique de l'élevage.

Aujourd'hui, et partout dans le monde, des voix se lèvent et de nombreux acteurs politiques et institutionnels soutiennent la nécessité d'une réduction draconienne de la consommation de viande.

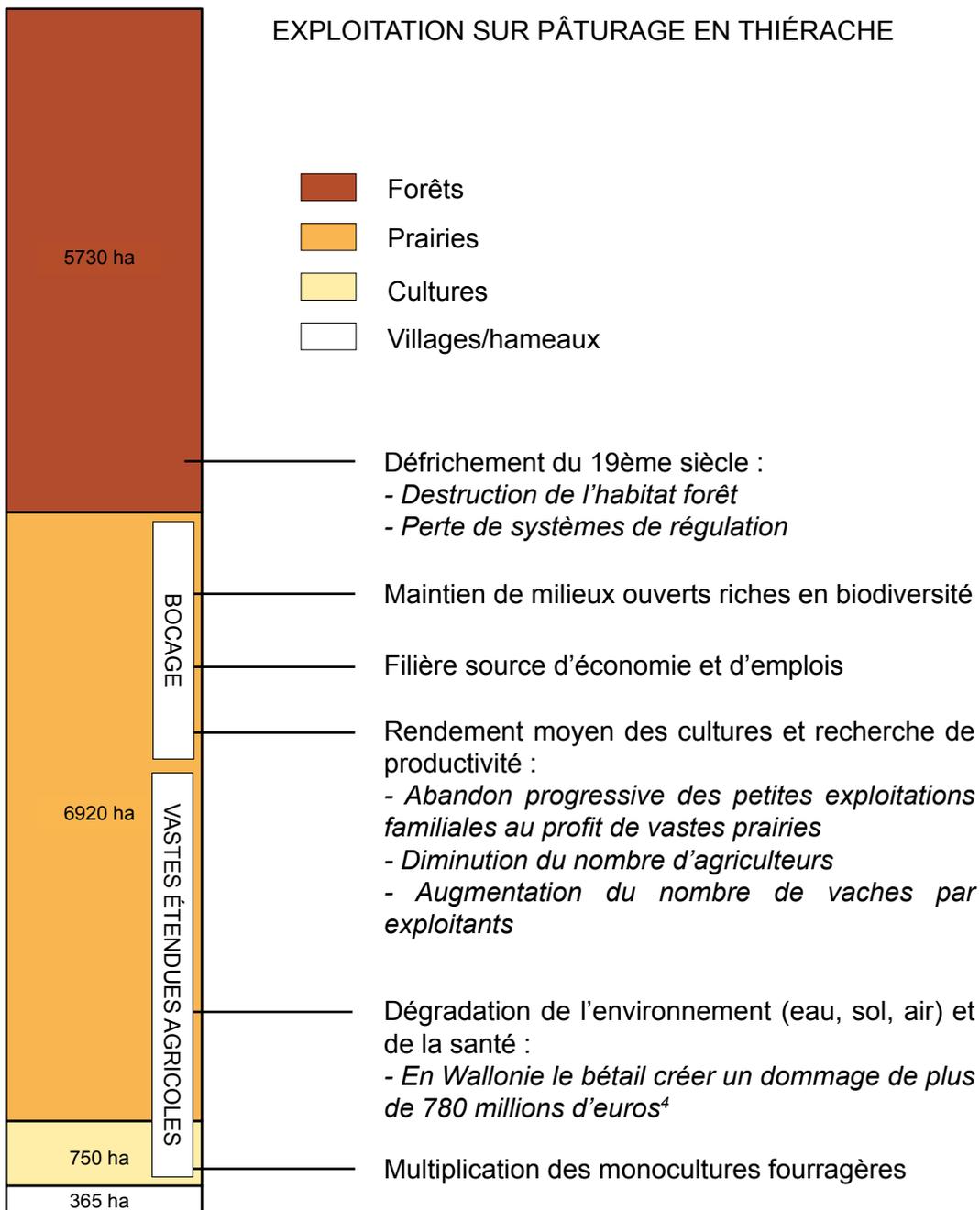
En 2010, l'ONU² (Organisation des Nations-Unies) écrivait dans un rapport : « Un changement global de l'alimentation mondiale vers une alimentation à dominance végétale est absolument vital pour sauver le monde de la faim, de la carence de carburant et le soustraire aux pires impacts du changement climatique. »

Devrions-nous arrêter la viande ? Si de nombreuses études concluent qu'une forte diminution, voir l'arrêt de la viande, devraient faire partie d'une stratégie pour un avenir soutenable, la question crisper. Deux grandes objections reviennent : la première concerne le goût, la deuxième concerne les paysages. Faudra-t-il dire adieu aux paysages ouverts, aux prairies qui constituent une grande partie de nos territoires ? Qu'advient-il des paysages bucoliques et des animaux qui les façonnent ?

C'est ce frein que nous avons voulu explorer via ce projet volontairement subversif « Thiérache végane 2050 ». Nous nous sommes demandés à quoi pourrait ressembler ce territoire massivement orienté et marqué par l'élevage dans la perspective d'un futur végane.



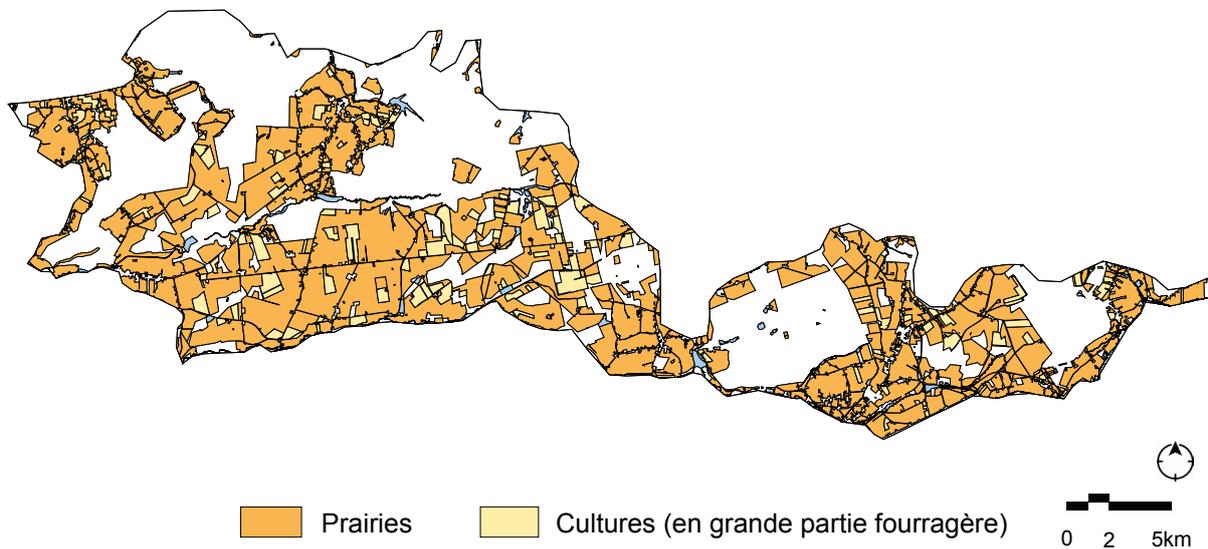
EXPLOITATION SUR PÂTURAGE EN THIÉRACHE



1.2 HYPOTHÈSES

Que deviendraient les paysages de la Thiérache dans la perspective d'un futur végétarien ?

Premièrement, des terres seraient libérées. Spécialisée dans l'élevage bovin, la Thiérache consacre aujourd'hui 45% de son territoire à la production de produits animaux. Dans la perspective d'un monde végétarien, des prairies, des terres agricoles destinées aux cultures fourragères et des bâtiments agricoles seraient libérés et pourraient se voir attribuer de nouvelles affectations.



Deuxièmement, un grand nombre d'animaux de rente seraient délivrés de l'exploitation. Que deviendrait notre relation avec les animaux si nous faisons cesser toute exploitation ? Cette question conduit à s'interroger plus profondément sur la manière dont l'homme habite la Terre : sur la place dominante qu'il occupe, et sur les rapports qu'il entretient avec les autres vivants. Pourrions-nous penser des paysages qui ne soient pas strictement aux bénéfices des humains ?

Ce qui nous amène à notre hypothèse :

Et si la prise en compte des intérêts des animaux devenait une clé d'organisation du paysage ?

Si cette question n'a pas encore été pensée pour le paysage, elle a déjà été pensée comme clé d'organisation du politique.

L'ouvrage Zoopolis⁵, sous titré « une théorie politique des droits des animaux » ouvre de nouvelles perspectives. Partant du présupposé d'une société où nous aurions aboli l'exploitation animale et où nous respecterions leurs droits, les auteurs Will Kymlicka et Sue Donaldson se demandent comment nous vivrions avec les animaux ? Que se passerait-il si nous cessions de les tuer, de les exploiter, en les laissant vivre comme ils l'entendent. Selon eux, il faudrait trouver une organisation sociale permettant de régler nos rapports avec eux, notamment en déterminant des droits et des obligations corrélatives (obligations pour certains d'entreprendre certaines actions au bénéfice d'autres), et ainsi d'établir des règles de coopération et d'assistance.

Les deux auteurs proposent trois catégories d'animaux : domestiques (animaux familiers et d'élevage), liminaires (animaux sauvages dont le territoire recouvre le nôtre) et sauvages, et pour chacune des droits et des devoirs spécifiques.

Nous proposons d'utiliser ces nouveaux droits comme repères théoriques pour construire notre projet.

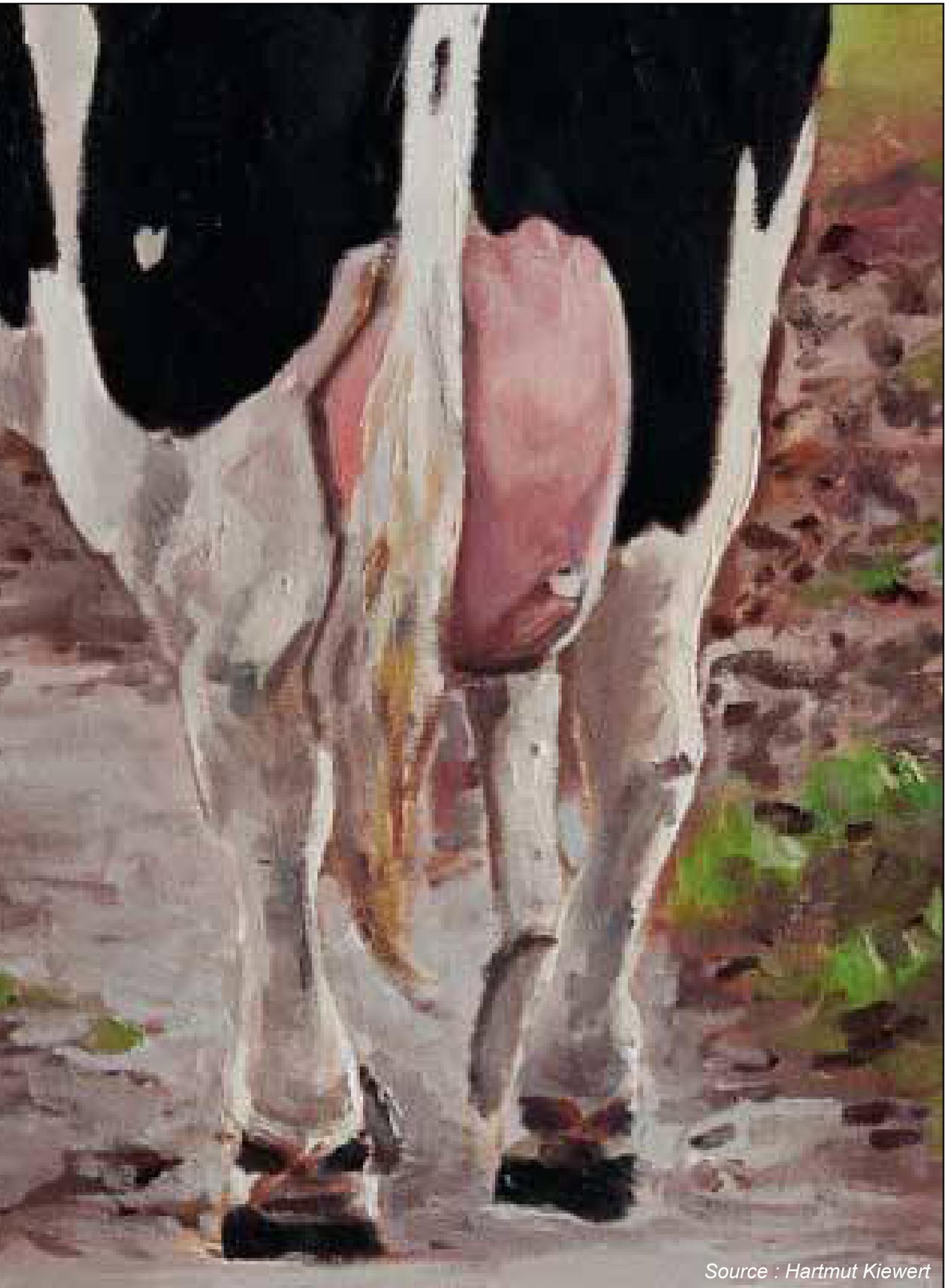
| ANIMAUX | | |
|--|--|--|
| DOMESTIQUES | LIMINAIRES | SAUVAGES |
| <ul style="list-style-type: none"> - Droit et devoir d'être socialisé. - Droit — relatif — à la sexualité, la reproduction, la famille. - Accès à l'espace public et non-discrimination. - Prendre part à la coopération sociale en tant que fournisseur de biens ou services : au vu des innombrables abus que donne l'utilisation des animaux aujourd'hui, ce point sera crucial et nécessitera une grande prudence. | <ul style="list-style-type: none"> - Droit à la sécurité de résidence. - Droit à un environnement plus sûr (tant il est vrai que les paysages sont aujourd'hui façonnés par et pour les humains). - Devoir d'être contrôlés en terme de populations : par exemple, restriction d'accès à certaines zones. Dans un monde devenu soucieux de la nature et des animaux, le coup d'arrêt mis à l'amputation des espaces sauvages — et idéalement leur expansion — permettraient de toute façon à certains animaux liminaires de retourner y vivre. - Droit à des formes d'assistance. - Droit à la représentation politique | <ul style="list-style-type: none"> - Droit à la souveraineté. - Droit à la protection du territoire. - Droit à la répartition plus juste des risques : minimisation par exemple des risques que la circulation routière fait encourir aux animaux (choix des tracés des routes, passages permettant de traverser, dispositifs sur les véhicules, soin des blessés) ; et à contrario minimisation des risques que peuvent faire courir les animaux aux humains (prudence et vigilance en lisière d'un territoire habité par des grands prédateurs par exemple). - Droit à la représentation politique |

Droits et devoirs selon les trois catégories d'animaux évoqués par les auteurs de Zoopolis - Une théorie politique des droits des animaux.

2 :

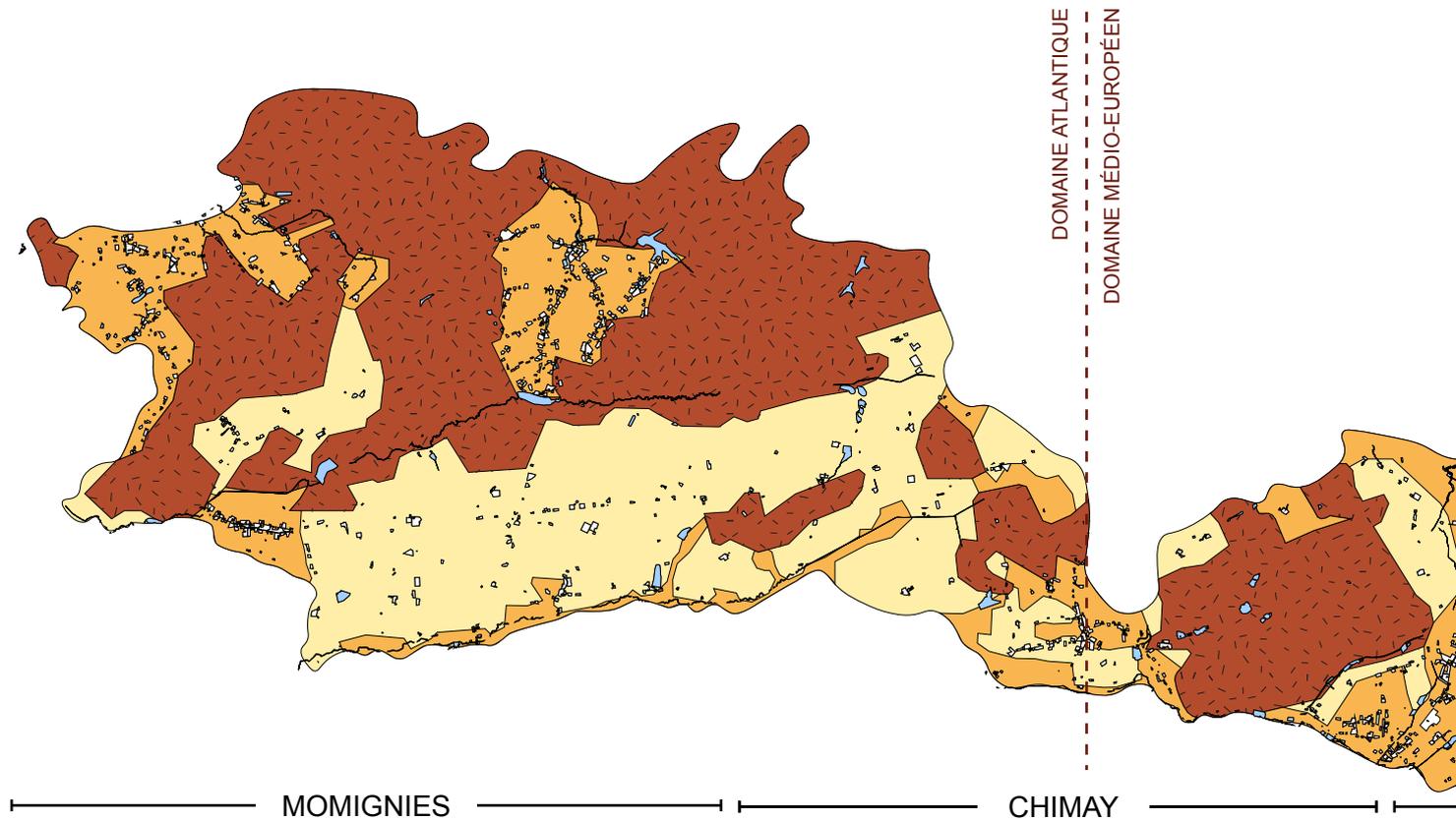
*Thiérache,
entre «Sarts» et
«Rièzes»*





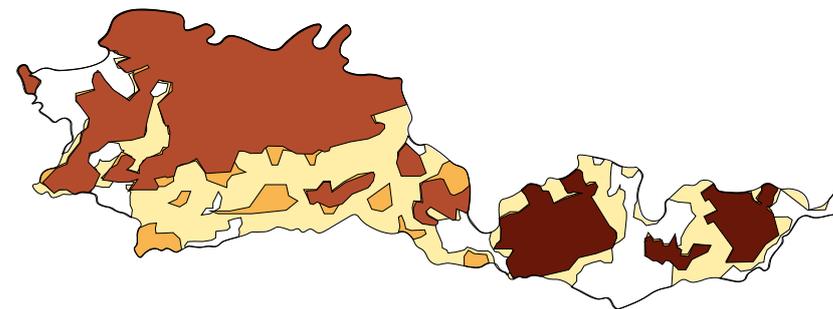
Source : Hartmut Kiewert

2.1 PAYSAGES ACTUELS, CARACTÉRISTIQUES ET TENDANCES



« SARTS » : TERRES RÉCUPÉRÉES SUR LA FORÊT

« RIÈZES »

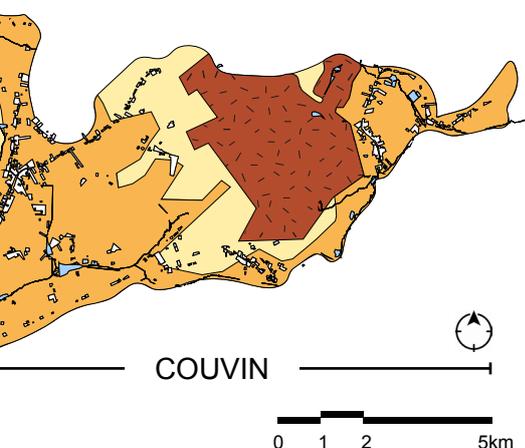


- Déboisement du 18ème siècle*
- Déboisement du 20ème siècle*
- Forêt ancienne, actuellement majoritairement feuillus*
- Forêt ancienne, actuellement mixte ou majoritairement résineux*



Sans gestion, les
à Couvin tendent
spontanée.

L'aire du Plateau herbager de la Thiérache est caractérisé par un relief calme où prédominent des étendues agricoles principalement herbagères. Celles-ci prennent un caractère bocager autour des villages et des hameaux, les parcelles étant souvent encloses de haies. A l'écart des localités, de vastes prairies et quelques champs non enclos offrent des paysages plus ouverts, où émergent de grosses fermes isolées. Des bois entrecoupent les étendues agricoles et marquent leurs arrière-plans. Peu contraintes par les formes du relief, les localités s'étirent de façon lâche, leurs maisons égrenées le long du réseau routier.



 *Cours d'eau et anciens étangs de forge*

 *Surfaces agricoles et bocages en régression*

Au sein des anciennes clairières subsistent des surfaces agricoles, majoritairement constituées de petites parcelles herbagères et entourées de haies donnant une ambiance bocagère à la zone. Ces haies, en mauvais état et en régression, forment un réseau lacunaire

 *Vastes surfaces agricoles ouvertes*

De vastes étendues cultivées, issues des défrichages du 19e siècle, couvrent le sud-ouest de l'ensemble.

 *Principales masses boisées*

L'ensemble paysager compte encore quelques grands espaces boisés, vestiges de la grande forêt de Thiérache. La plus vaste masse boisée se localise sur les versants pentus de la vallée de l'Oise et au nord de ce cours d'eau. La présence visuelle des boisements est souvent accentuée par la topographie relativement plane. Un mélange de feuillus et de résineux compose ces masses boisées. Dans l'est, la culture de sapins de Noël est introduite progressivement dans le paysage.

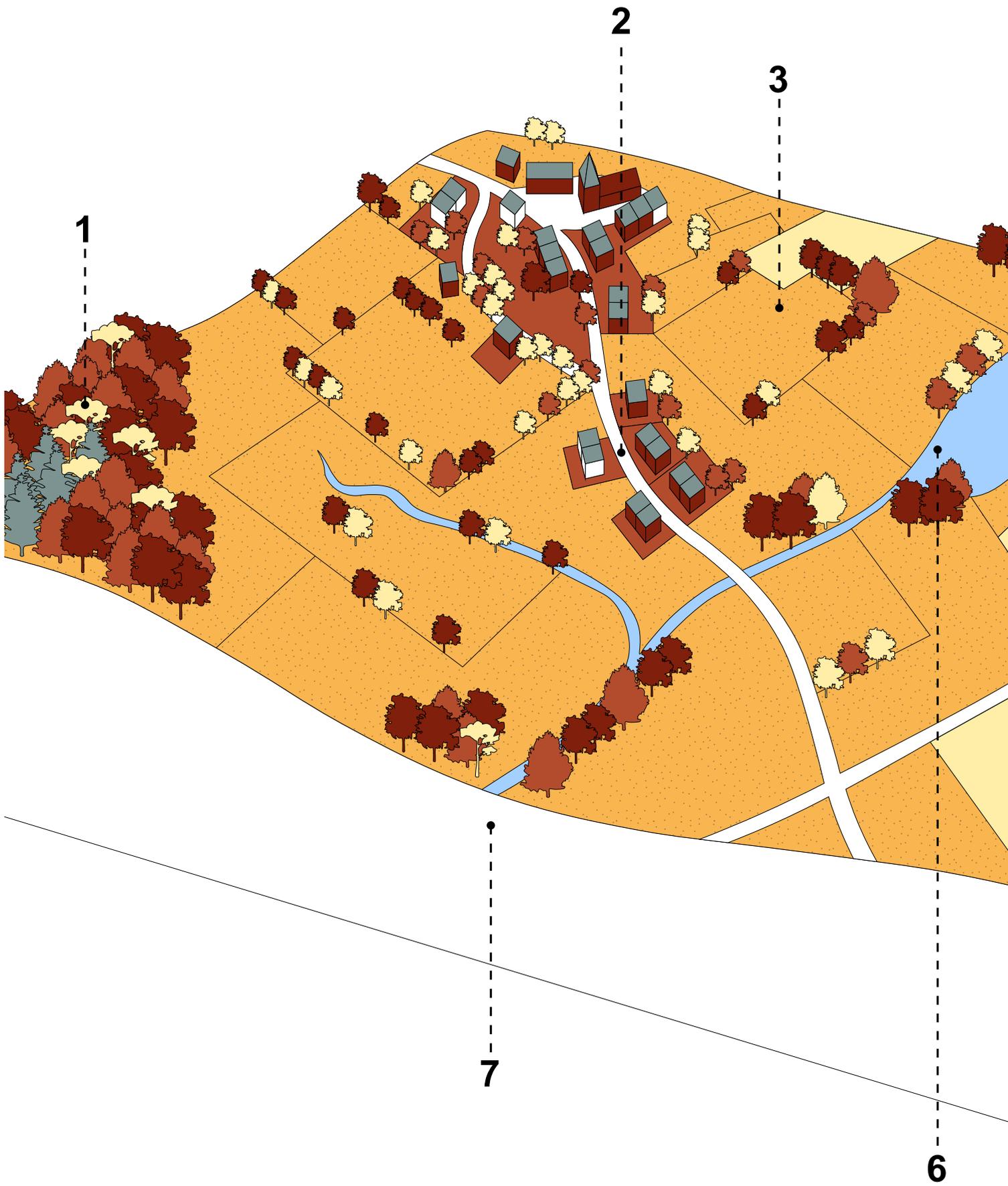
 *Bâti linéaire et semis de fermes isolées*

Le tissu bâti se compose de noyaux villageois qui se sont développés historiquement le long du réseau routier. Le bâti récent, de faible ampleur, s'inscrit dans la continuité de ce développement linéaire. D'imposantes fermes se sont installées au 19e siècle au milieu des zones défrichées.

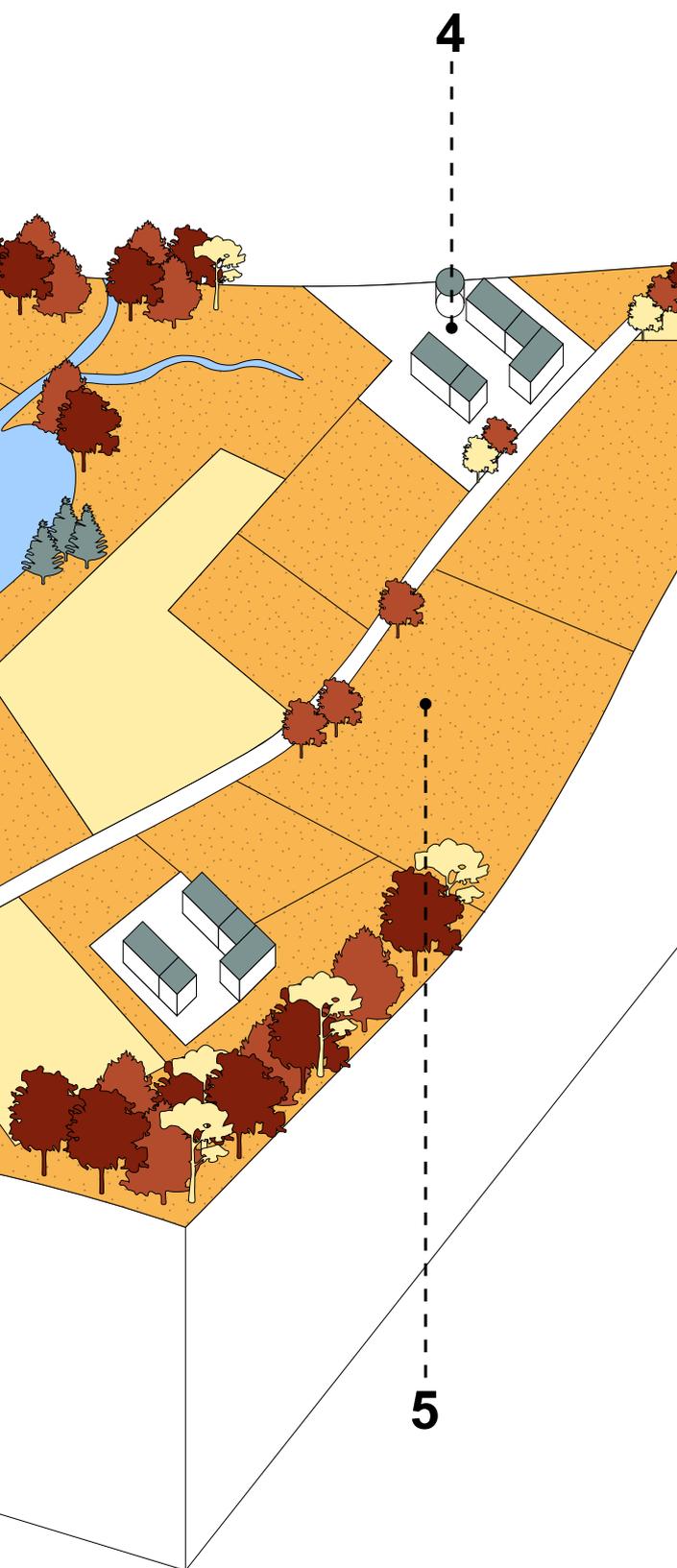
ZONES MARÉCAGEUSES



zones humides et les landes bruyères
t à être investies par un boisement



Bloc diagramme schématique du plateau herbager de la Thiérache.



1
Bois relique de
l'ancienne forêt de
Thiérache.



2
Localité étirée le
long du réseau
routier, au bâti en
brique et en pierre à
nu ou blanchie.



3
Prairie partiellement
enclose de haies
autour des villages
et hameaux.



4
Grosse ferme en
carré, isolée au
milieu des terres
agricoles qu'elle
exploite.



5
Grande parcelle
agricole ouverte, sur
les terres essartées
au 19e siècle.



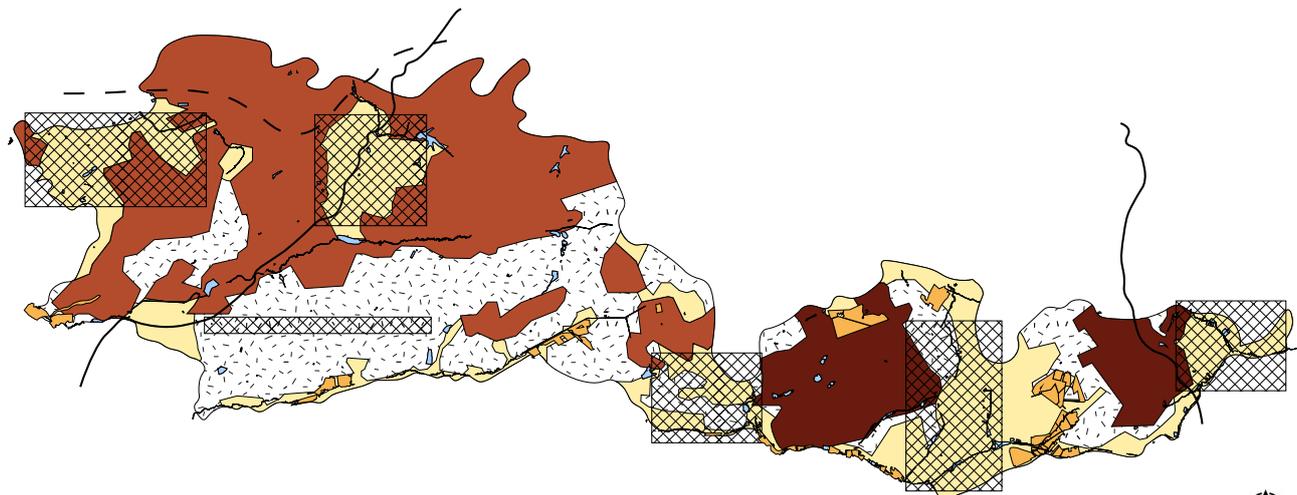
6
Ancien étang de
forge.



7
Relief faiblement
valloné, peu
attaqué par l'érosion
des cours d'eau.



2.2 DIAGNOSTIC



0 2 5km

Milieux (semi)naturels vastes et diversifiés :

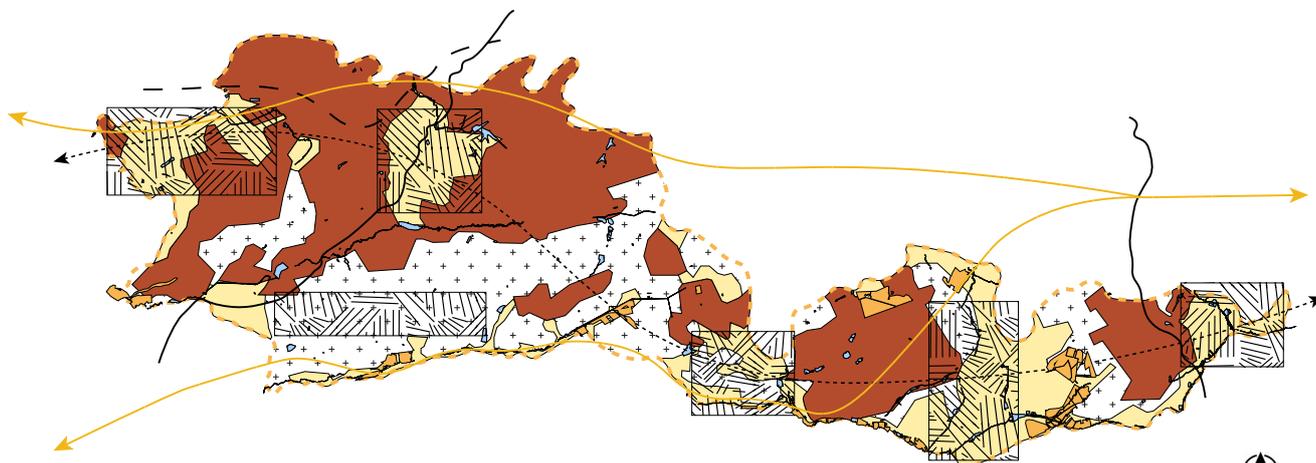
-  Cours d'eau et anciens étangs de forge
-  Milieux ouverts de grand intérêt biologique
-  Forêt subnaturelle
-  Bocage (en régression)
-  Routes principales et
-  voie ferrée, desservent de façon sous optimale le territoire

-  Exode rural, vieillissement de la population, manque d'attractivité
-  Artificialisation de plus en plus perceptible du paysage forestier (coupe à blanc, peuplement régulier monospécifique : sapin de Noël, épicéa)
-  Progressive banalisation des paysages agricoles

Exportation de la majorité de la production animale vers la Belgique, l'Europe et le monde.

Animaux essentiellement domestiques, perte de biodiversité

2.3 ENJEUX DE TRANSITION



0 2 5km

Maintien des milieux (semi)naturels riches en biodiversité :

-  Cours d'eau et anciens étangs de forge
-  Milieux ouverts de grand intérêt biologique
-  Forêt subnaturelle
-  Bocage
-  Gestion différenciée du territoire respectueuse des animaux qui y vivent et y passent

-  Redéfinition du paysage agricole (agriculture végétale, bocage, réensauvagement...)
-  Soutient d'une agriculture en symbiose avec les villages
-  Développement de liaison inter-villages pour piéton et cycliste
-  Renforcement des corridors écologiques (trame verte et bleue)
-  Diminution des risques de collisions entre les automobilistes/trains et les animaux
- 

2.4 OBJECTIFS

1. Préserver la qualité visuelle du cadre de vie

- Maintenir la diversité paysagère existante au sein du territoire : paysages bocagers, paysages villageois typiques, paysages forestiers
- Instaurer des modes d'exploitation des forêts plus doux (futaie jardinée) et maîtriser les effets artificiels des plantations
- Améliorer la qualité des bâtiments d'habitation et d'exploitation (ferme carrée/«en bauché»), neufs ou anciens, de façon à améliorer le cadre de vie des agriculteurs, renforcer l'attrait de la région et valoriser l'ensemble du patrimoine immobilier.
- Reconstituer le bocage

2. Assurer un niveau équivalent d'apport nutritionnel pour l'alimentation humaine

- Conforter la vocation agricole du territoire, encourager différentes formes de diversification agricole respectueuses de l'environnement

3. Valoriser le cadre de vie comme outil de cohésion sociale et économique

- Soutenir la commercialisation des produits locaux
- Valoriser le bois de bocage
- Encourager des aménagements de chemins et sentiers prenant en compte leur valeur paysagère, patrimoniale, visuelle ou écologique

4. Conserver la diversité et la richesse des milieux

- Protéger les milieux humides notamment par le maintien des prairie humides riches en biodiversité et par la création de zones tampons autour des cours d'eau
- Restaurer les vergers traditionnels

5. Créer des conditions favorables à l'épanouissement des animaux non-humains

- Elargir la mobilité des animaux non humain au sein du territoire
- Diversifier les supports favorables à la biodiversité
- Limiter l'impact de l'agriculture sur la biodiversité (méthode agro-environnementale)
- Proclamer des territoires animal souverain pour les animaux sauvages
- Mettre en place des refuges (suffisamment vastes, variés et attractifs) pour les anciens animaux de rente

3 :

*Vers un partage
plus juste des
ressources*





Source : Hartmut Kiewert

3.1 DES SCÉNARIOS DE TRANSITION

SCÉNARIO 1 - CONFORMISTE

La majorité des prairies sont transformées en cultures et le bocage est conservé dans une optique d'agroforesterie.

Une mosaïque de prairies riches en biodiversité est conservée en y gardant des animaux en faible effectif. Sur ces prairies, il n'est pas question d'utiliser les animaux domestiques pour consommer leur produit, mais de les conserver dans la perspective d'une cohabitation harmonieuse, s'inscrivant par exemple dans le cadre d'une politique de conservation écologique.

SCÉNARIO 2 - RÉENSAUVAGEMENT

De vastes espaces laissés en libre évolution sont rendus à la vie sauvage et coexistent aux côtés de prairies transformées en refuges pour les anciens animaux de rente.

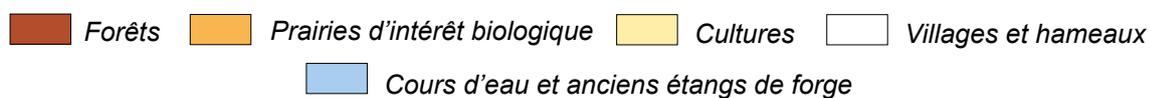
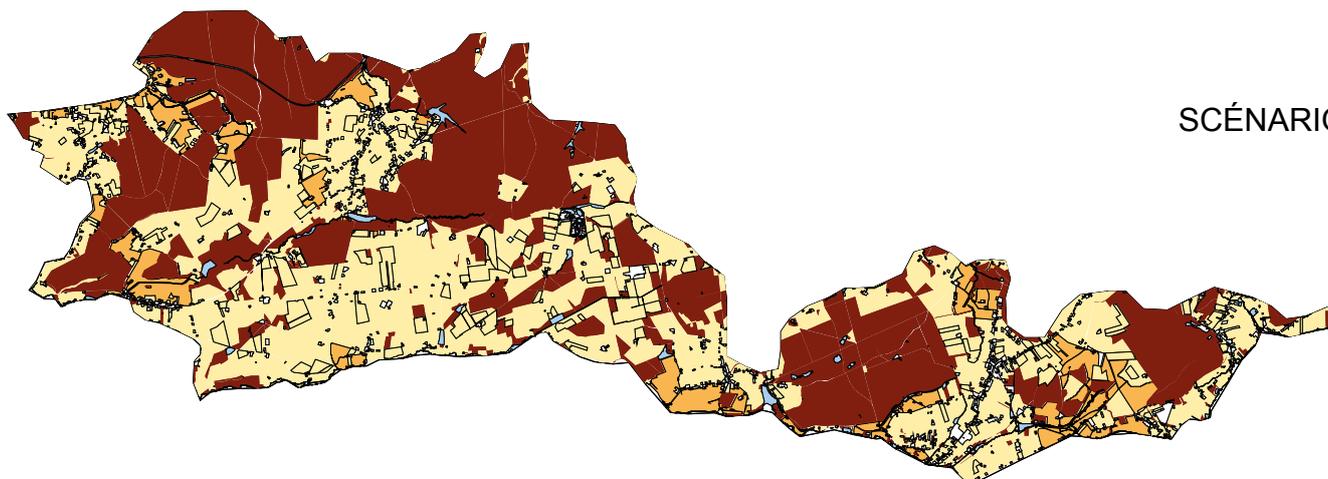
En rupture avec la conservation traditionnelle de la nature, ce scénario permet la réintroduction de chevaux, de bovins ou d'ovins, et favorise le retour du loup, du lynx ou du castor, comme autant d'espèces clés susceptibles de façonner les écosystèmes.

ÉVALUATION DES SCÉNARIOS 1 ET 2

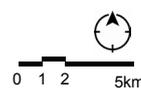
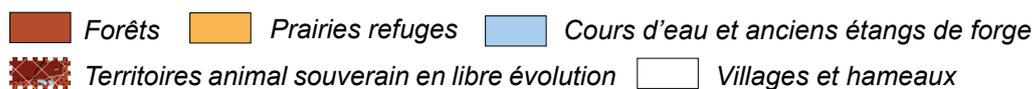
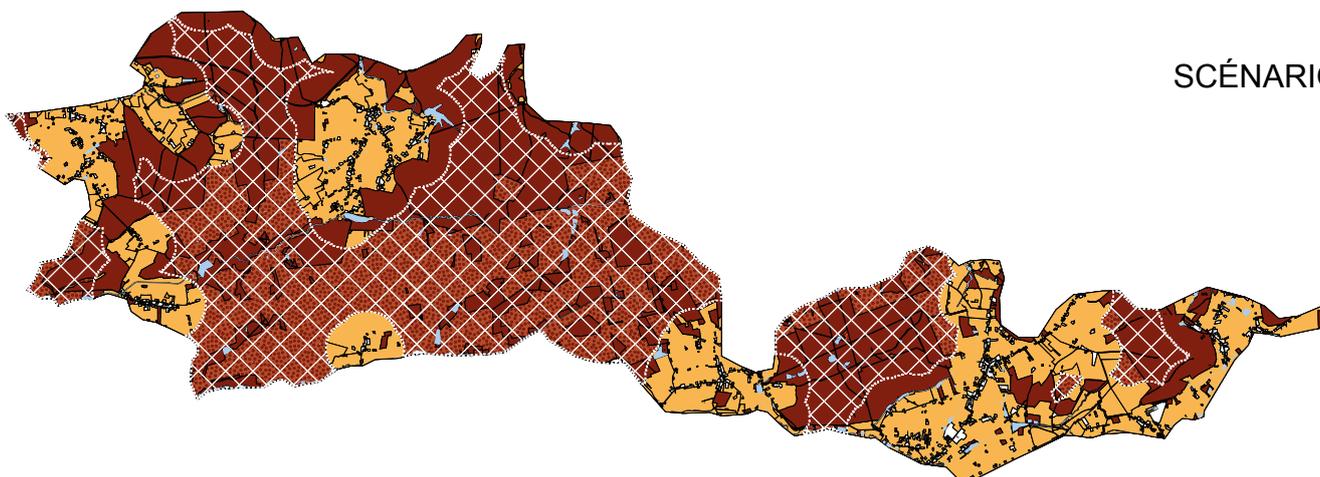
Si le scénario 1 permet de conserver la vocation productive des terres agricoles, il consacre aux cultures des terres parfois improductives. A moins que de lourds travaux soient effectués sur le sol, les rendements agricoles risquent d'être trop faibles pour pérenniser les nouvelles filières agricoles.

Si le scénario 2 pourrait propulser la Thiérache comme plus grande réserve animalière de Belgique, il se refuse toutes cultures sur les terres productives. Dans un monde où les ressources (notamment le sol) viendront à être de plus en plus limitées, il serait dommage ne pas cultiver les terres productives.

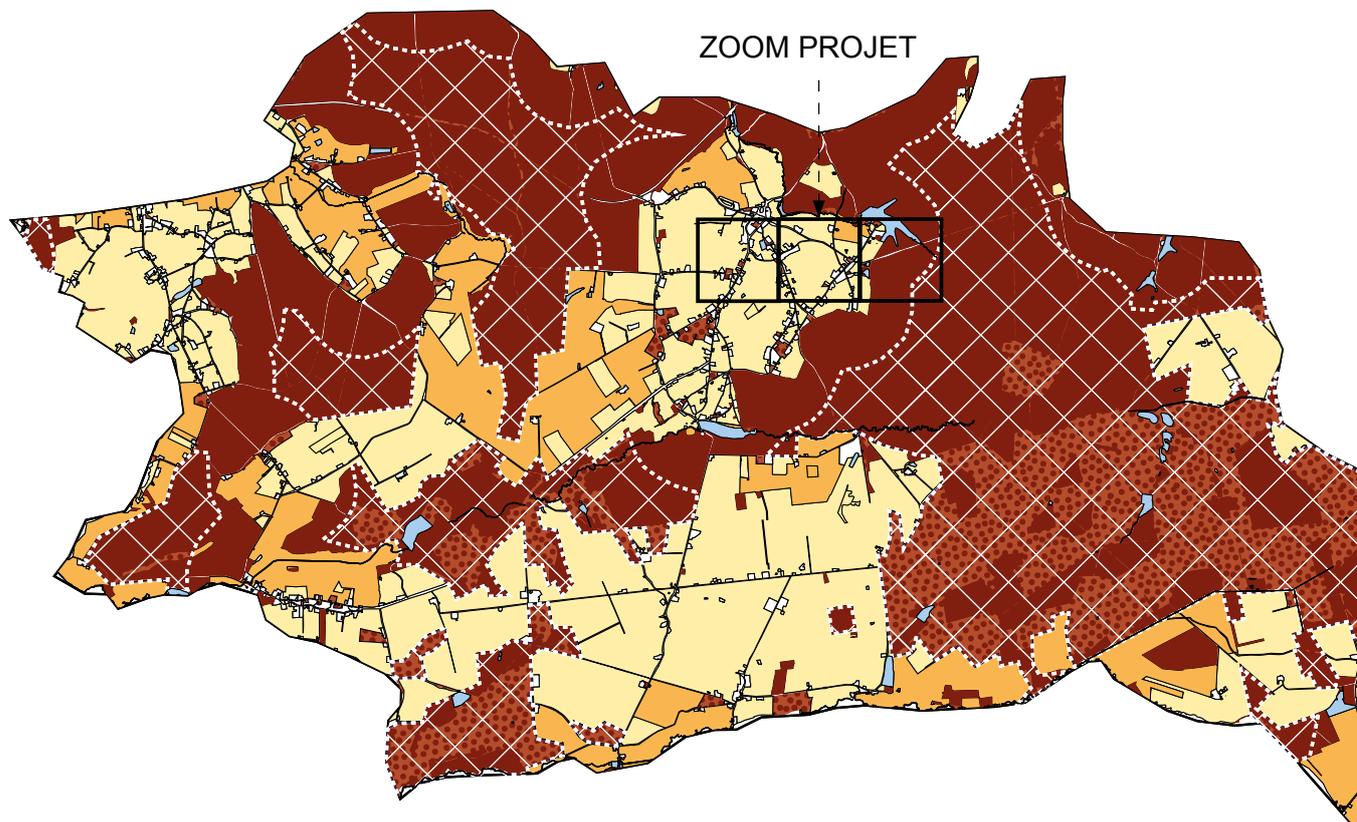
SCÉNARIO 1



SCÉNARIO 2



Carte d'aptitude des sols à recevoir des cultures



SCÉNARIO 3 - HYBRIDE

Le scénario 3, qui sera retenu par la suite, tire mieux parti du potentiel du territoire.

- 4750 ha de terres productives, soit plus qu'il ne faudrait pour nourrir l'entièreté de la population de la Thiérache, sont réservés aux cultures (maraîchage, vergers, céréales). Nous les retrouvons principalement autour des villages et des hameaux.

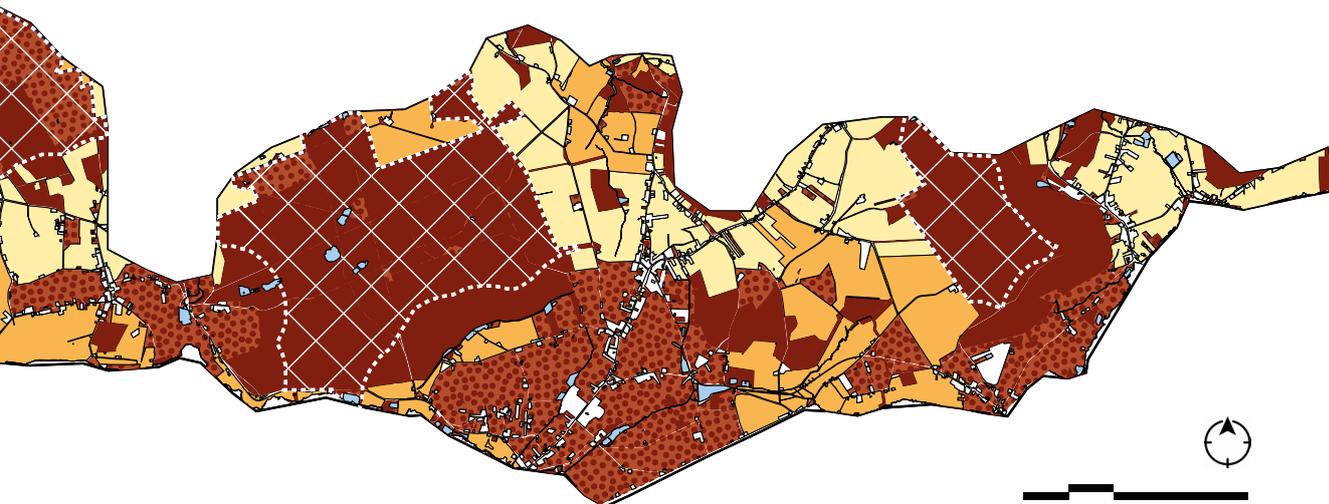
- 2080 ha de prairies sont conservés, elles correspondent aux milieux ouverts riches en biodiversité. Converties en refuges, ces prairies consistent en lieu de transition/ de repos pour les anciens animaux de rente, pour qui le retour à l'autonomie peut prendre plusieurs générations.

- 2550 ha de la forêt de la Thiérache sont convertis en futaie jardinée et
- 640 ha de terres improductives sont reforestés. Gérés de façon durable et respectueuse de la biodiversité et des animaux qui y vivent et y passent, elles fournissent aux villages alentours du bois d'œuvre et du bois de chauffage.

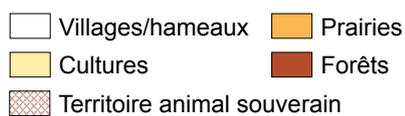
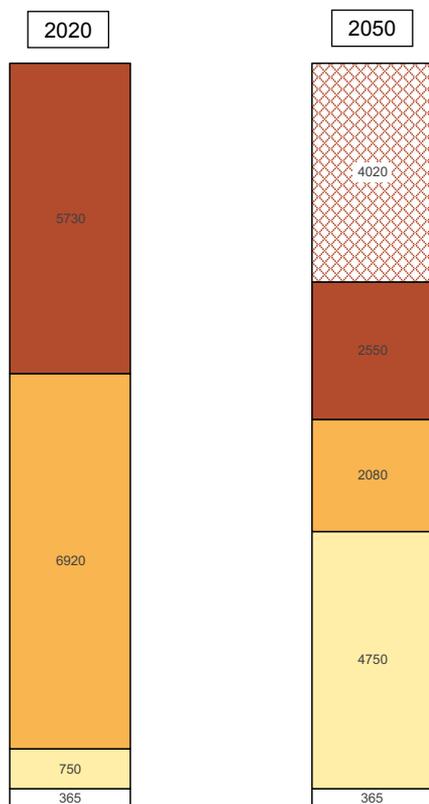
- Les abords des zones d'eau sont laissés en libre évolution. En plus de limiter les inondations et de filtrer les polluants, ces zones offrent des couloirs continus à la biodiversité.

- Enfin, les zones les plus éloignées des villages et des hameaux sont réservées à la vie sauvage. Ces 4020 ha sont laissés en libre évolution.

- Villages et hameaux



CHANGEMENTS D'OCCUPATION DU SOL (en ha)



PROGRAMMATION DANS LE TEMPS

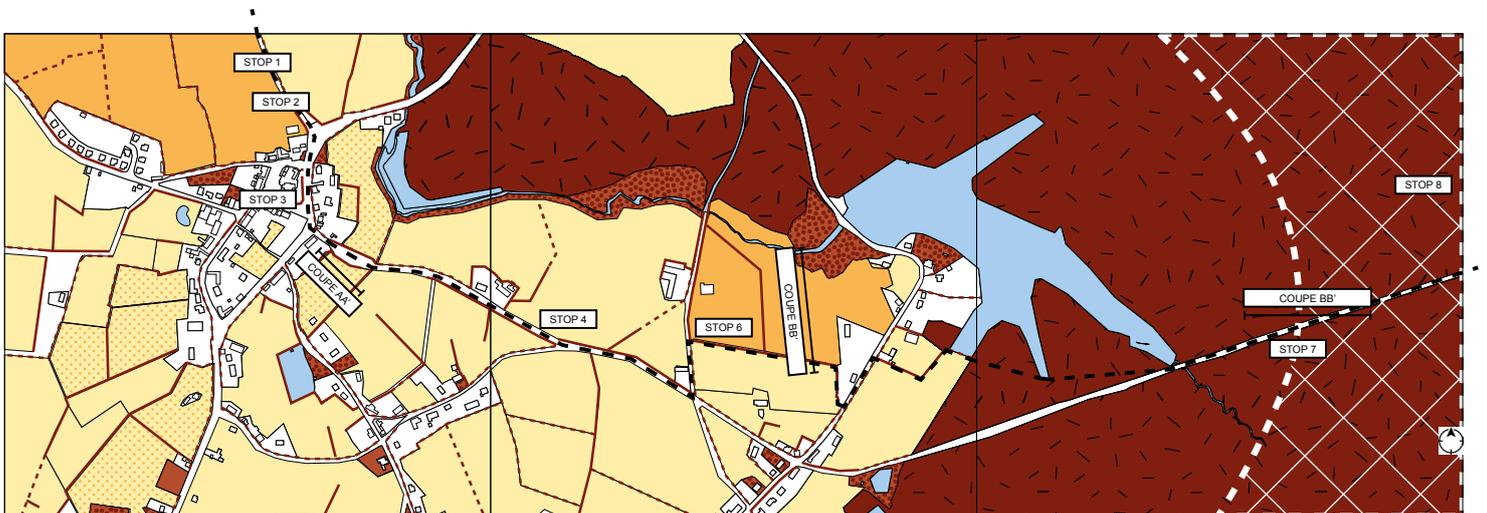
1. Diminution progressive des cheptels bovins, diversification de la production agricole et recomposition du bocage.
2. Mise en place des zones tampons autour des rivières
3. Marquage des territoires animal souverain
4. Reboisement des terres improductives et création de refuges sur les prairies riches en biodiversité.

3.2 PROMENADE AUTOUR DE SÉLOIGNES-MOMIGNIES

Le zoom choisi regroupe trois grandes composantes paysagères du site :

- Un village typique,
- Un paysage de bocage,
- La forêt de la Thiérache.

Nos propositions sur ce site peuvent ensuite être applicables à d'autres espaces similaires dans le reste de la région. Il s'agit de façons de penser la Thiérache végane en terme de paysage, d'activités, d'échanges économiques, de sociabilité, ...



- ■ ■ Itinéraire de promenade
- Habitations ■ Cultures ■ Vergers ■ Reforestation ■ Forêt
- ■ ■ Territoires animal souverain en libre évolution ■ Cours d'eau et anciens étangs de forge

L'IDÉE DU PROJET C'ÉTAIT DE PENSER LE TERRITOIRE COMME UNE SOUVERAINÉTÉ PARTAGÉE, DE FAÇONNER LES PAYSAGES À L'AVANTAGE DES HUMAINS ET DES ANIMAUX NON-HUMAINS QUI Y RÉSIDENT OU Y PASSENT.

TIENS, MÈTS TON CASQUE DE RÉALITÉ VIRTUELLE. JE T'EMMÈNE EN PROMENADE.

2020

TOUT UN TRAVAIL DE RECOMPOSITION DU BOCAGE A ÉTÉ RÉALISÉ POUR PRÉSERVER LE PAYSAGE IDENTITAIRE DE LA THIÉRACHE, SA BIODIVERSITÉ RICHE ET LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES NÉCESSAIRES AUX ANIMAUX QUI Y SONT INFÉODÉS.



STOP 1

2020

2050

Interruption de la haie pour cadrer la vue sur le village.

Bande enherbée pour assurer la continuité écologique.

LE MAILLAGE BOCAGER EST CONTINU AU SEIN DES PARCELLES AGRICOLES, S'INTERROMPT PARTIELLEMENT AUX ENTRÉES DU VILLAGE POUR METTRE EN VALEUR SA SILHOUETTE, ...

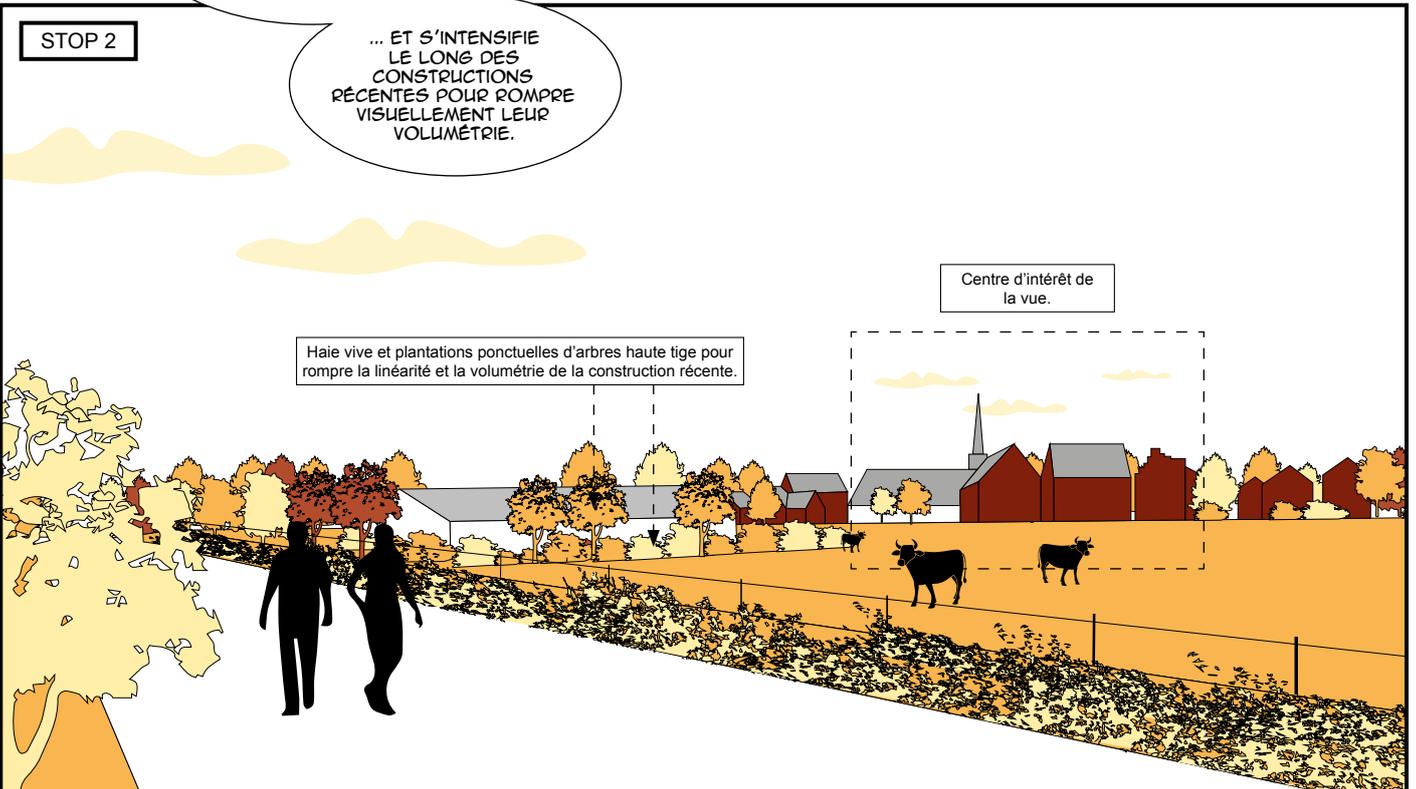


STOP 2

... ET S'INTENSIFIE LE LONG DES CONSTRUCTIONS RÉCENTES POUR ROMPRE VISUELLEMENT LEUR VOLUMÉTRIE.

Centre d'intérêt de la vue.

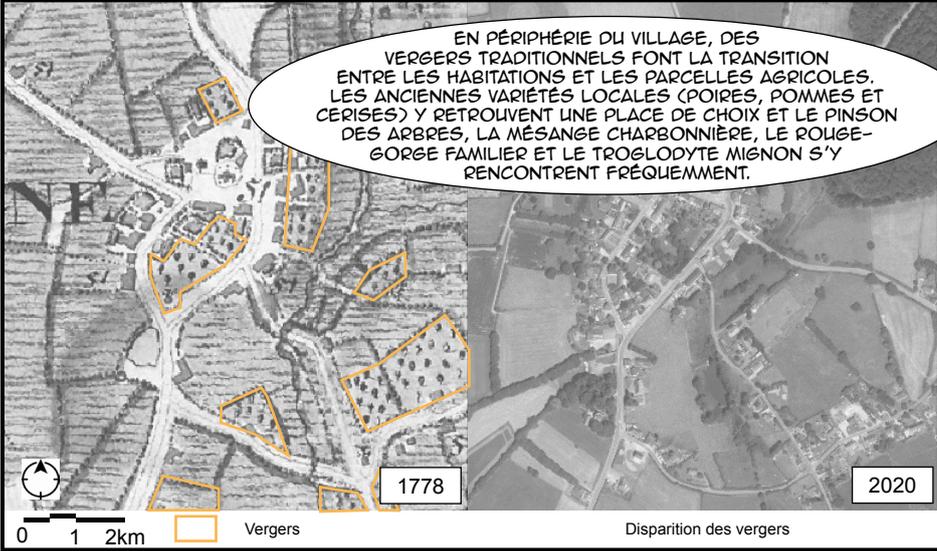
Haie vive et plantations ponctuelles d'arbres haute tige pour rompre la linéarité et la volumétrie de la construction récente.



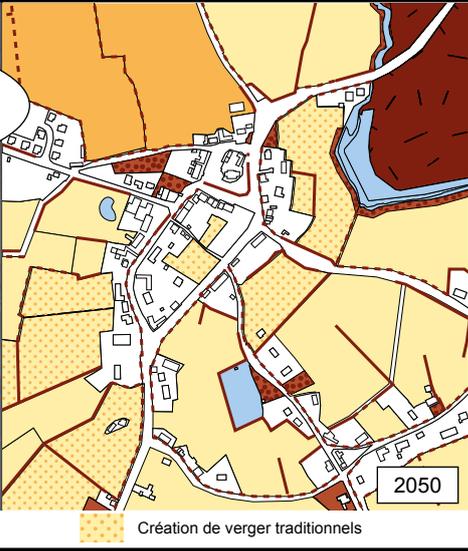
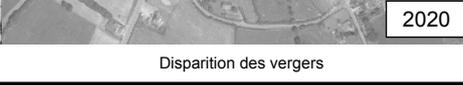


Source : Hartmut Kiewert

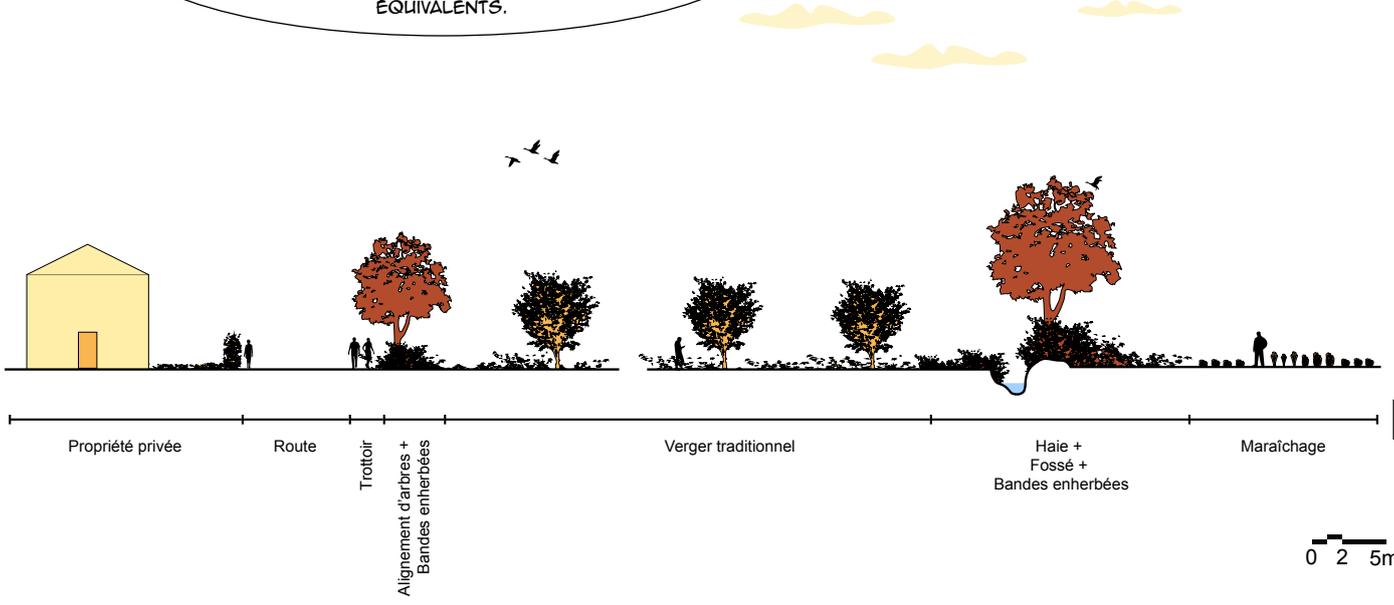
LE CENTRE DU VILLAGE EST PENSÉ COMME LIEU FÉDÉRATEUR DES DIFFÉRENTES AGRICULTURES DE LA NOUVELLE CAMPAGNE VÉGÉANE. LA MISE EN PLACE D'UN MARCHÉ OUVERT HEBDOMADAIRE, D'UN DÉPÔT/VENTE DE PRODUITS LOCAUX ET D'UN CENTRE DE FORMATION AGRICOLE, PERMET DE RECRÉER DES LIENS ENTRE AGRICULTURE ET POPULATION.

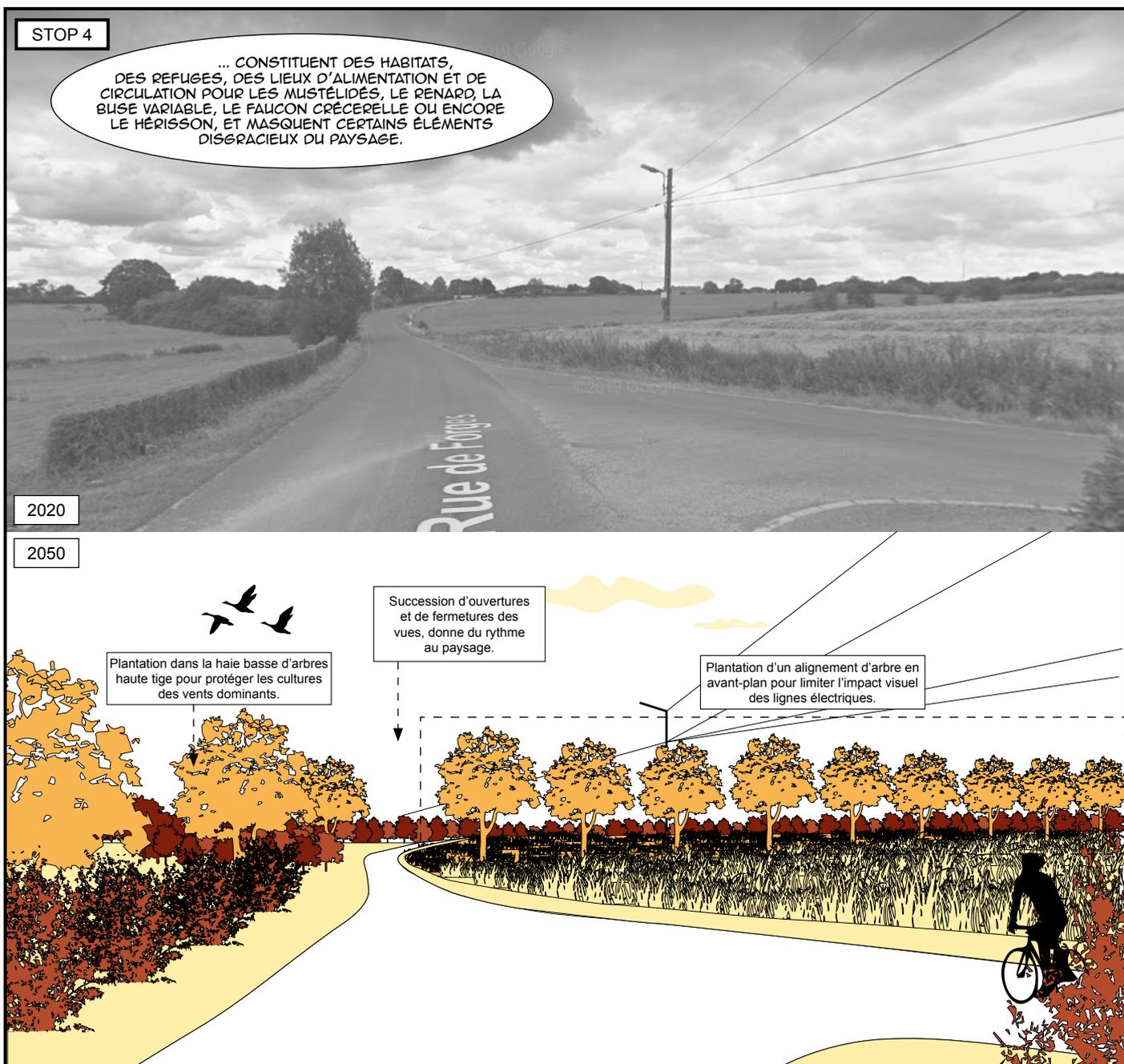
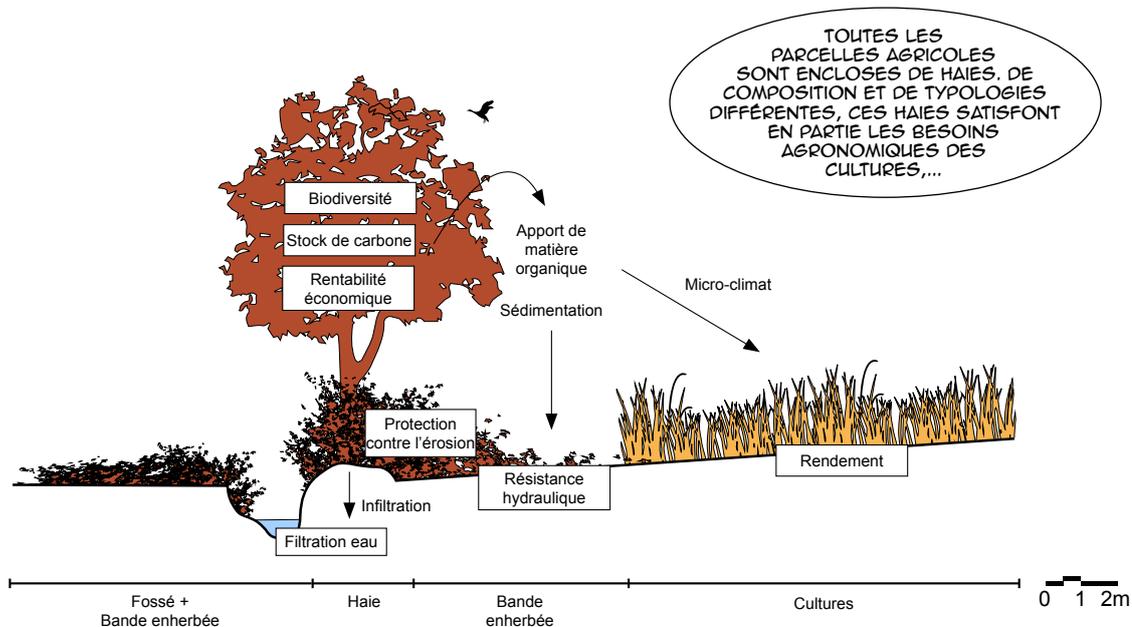


EN PÉRIPHÉRIE DU VILLAGE, DES VERGERS TRADITIONNELS FONT LA TRANSITION ENTRE LES HABITATIONS ET LES PARCELLES AGRICOLES. LES ANCIENNES VARIÉTÉS LOCALES (POIRES, POMMES ET CERISES) Y RETROUVENT UNE PLACE DE CHOIX ET LE PINSON DES ARBRES, LA MÉSANGE CHARBONNIÈRE, LE ROUGE-GORGE FAMILIER ET LE TROGLODYTE MIGNON S'Y RENCONTRENT FRÉQUEMMENT.



LES PRAIRIES SUR LES SOLS FERTILES SONT CONVERTIES EN CULTURES. LES PRODUCTIONS SONT DIVERSIFIÉES. ON Y CULTIVE DES LÉGUMES, DES FRUITS ET DES CÉRÉALES. UN PLAN DE CULTURE INTELLIGENT, RÉALISÉ CHAQUE ANNÉE PAR LES AGRICULTEURS, PERMET AUX HABITANTS DE DISPOSER CHAQUE SEMAINE, DE PANIERS ALIMENTAIRES ÉQUIVALENTS.

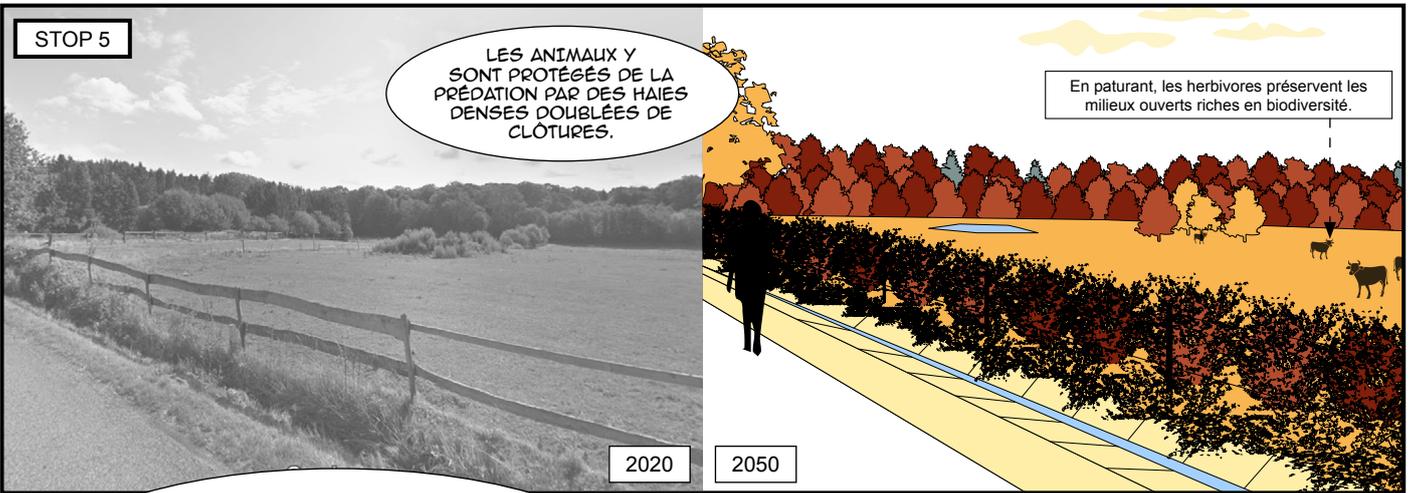






UNE MOSAÏQUE DE PRAIRIES RICHES EN BIODIVERSITÉ A ÉTÉ CONSERVÉE ET TRANSFORMÉE EN REFUGES POUR LES ANCIENS ANIMAUX DE RENTES. LES ANIMAUX DOMESTIQUES Y TROUVENT DES ESPACES DIVERSIFIÉS : DES HAIES, DES BOSQUETS, DES MARES.

Source : Hartmut Kiewert



STOP 5

LES ANIMAUX Y SONT PROTÉGÉS DE LA PRÉDATION PAR DES HAIES DENSES DOUBLÉES DE CLÔTURES.

En pâturant, les herbivores préservent les milieux ouverts riches en biodiversité.

2020

2050

CHAQUE HIVER, CES MÊME ANIMAUX ENTRENT EN TRANSHUMANCE ET VONT PAR LEUR DÉJECTION FERTILISER LES SOLS AGRICOLES DU PLATEAU. PLACÉS LE LONG DES HAIES, DES CHEMINS ADAPTÉS AUX MOUVEMENTS DES ANIMAUX DOMESTIQUES, DESSERVENT DE FAÇON OPTIMALE LE TERRITOIRE AGRICOLE ET OFFRENT DE NOMBREUX ITINÉRAIRES DE PROMENADE.

LES ABORDS DES COURS D'EAU SONT LAISSÉS EN LIBRE ÉVOLUTION. EN PLUS DE LIMITER LES INONDATIONS ET DE FILTRER LES POLLUANTS, CES ZONES OFFRENT DES COLLOIRS CONTINUS À LA BIODIVERSITÉ.



B ————— B'

Zone tampon en libre évolution

Cours d'eau

Zone tampon en libre évolution

Refuge pour ancien animaux de rente

Haie + Chemin

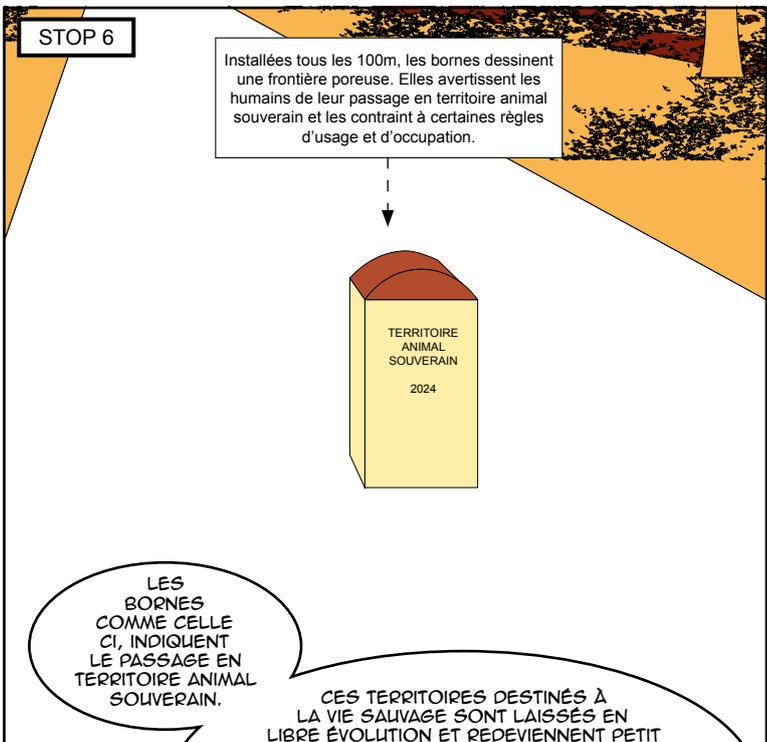
Cultures

0 4 8m

Source : Hartmut Kiewert



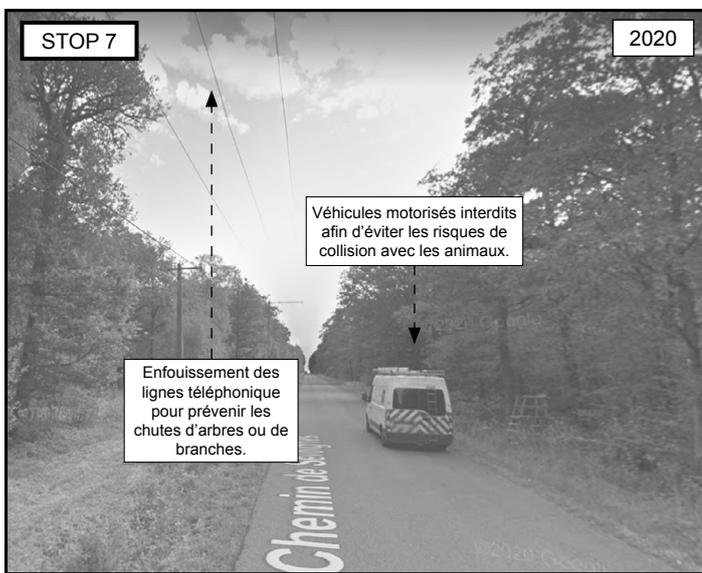
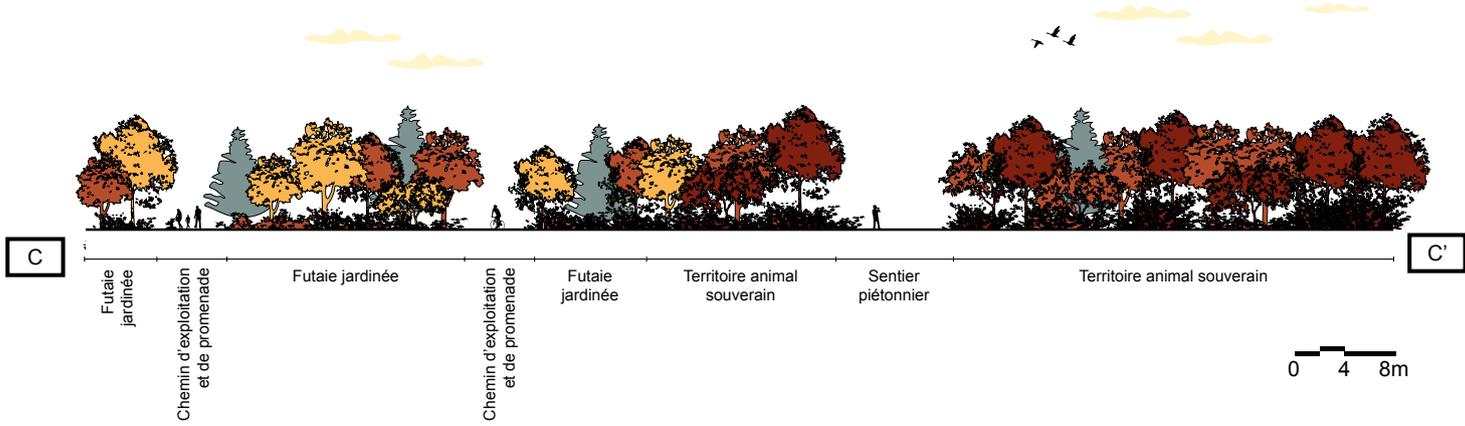
SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE, LES FORÊTS EXPLOITÉES SONT PROGRESSIVEMENT CONVERTIES EN FUTAIES JARDINÉES. CETTE ORGANISATION FORESTIÈRE PERMET UNE PRODUCTION RENTABLE DES PEUPELEMENTS, D'ATTÉNUER LES IMPACTS VISUELS DES COUPES ET PLANTATIONS RÉGULIÈRES MONOSPÉCIFIQUES, TOUT EN MAINTENANT UN ÉCOSYSTÈME FORESTIER DE QUALITÉ.



Installées tous les 100m, les bornes dessinent une frontière poreuse. Elles avertissent les humains de leur passage en territoire animal souverain et les contraignent à certaines règles d'usage et d'occupation.

LES BORNES COMME CELLE CI, INDIQUENT LE PASSAGE EN TERRITOIRE ANIMAL SOUVERAIN.

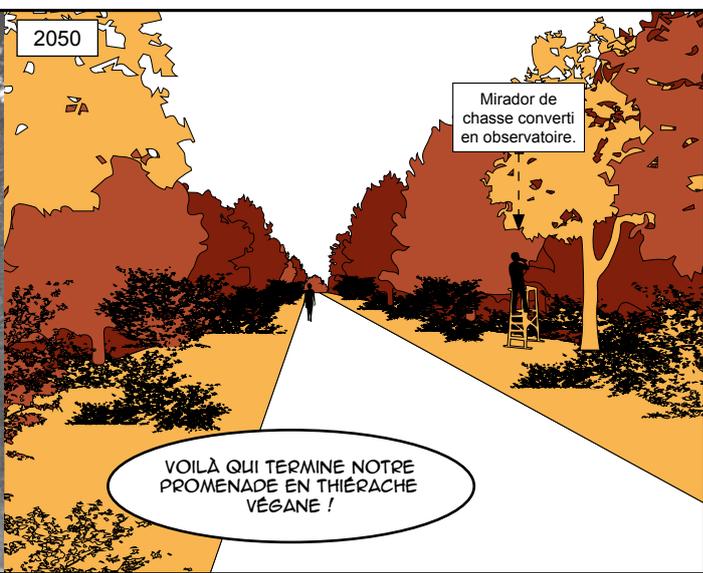
CES TERRITOIRES DESTINÉS À LA VIE SAUVAGE ET REDEViennent PETIT À PETIT FORÊT (STADE DE RÉFÉRENCE D'UN ÉCOSYSTÈME LIBRE EN EUROPE). LES VISITES HUMAINES Y SONT AUTORISÉES À CONDITION DE RESTER SUR LES SENTIERS BALISÉS, DE NE PAS STIMULER LES ANIMAUX, DE SE COMPORTEUR DE FAÇON SÉCURITAIRE, DE NE PAS RÉCOLTER DES PLANTES ET DE GARDER LES LIEUX PROPRES.



STOP 7

Véhicules motorisés interdits afin d'éviter les risques de collision avec les animaux.

Enfouissement des lignes téléphonique pour prévenir les chutes d'arbres ou de branches.



2020

2050

Mirador de chasse converti en observatoire.

VOILÀ QUI TERMINE NOTRE PROMENADE EN THIÉRACHE VÉGANE !

4 :

Une façon de repenser notre rapport au monde et à ses habitants

L’empreinte de l’élevage et de l’alimentation dans l’histoire de notre société est indéniable. Depuis une cinquantaine d’années, la production de viande explose au niveau mondial. En Belgique, des millions d’animaux sont tués chaque année pour pourvoir à notre alimentation. Sans pour autant militer pour un monde totalement végétarien, de nombreux acteurs politiques et institutionnels soutiennent aujourd’hui la nécessité d’une réduction draconienne de la consommation de viande. Cette réduction s’avère incontournable si nous considérons l’impact de l’élevage en ce qui concerne l’occupation des sols, les pollutions locales et globales. Le Programme des Nations Unies pour l’Environnement² et le GIEC⁷ ont déjà émis de telles recommandations. L’agriculture tout comme le XXI^{ème} siècle ne seront soutenables qu’au moyen de changements drastiques dans notre alimentation.

Si cette solution est de plus en plus acceptée, elle rebute encore un grand nombre de personnes souhaitant ni transformer leurs habitudes, ni voir leurs paysages changer. Notre travail déconstruit certains mythes (le paysage végétarien serait un paysage fermé et sans animaux, porter de l’intérêt aux animaux signifierait mettre de côté les intérêts humains,...) et espère, par sa forme ludique, faire avancer la cause.

Concernant les conséquences de changements dans notre alimentation, les études et les rapports scientifiques ne manquent pas : nous savons les bénéfices qu’un régime moins ou pas carné provoquerait (environnementaux, économiques, sanitaires...). Mais qu’en sera-t-il des paysages ? La question a très peu voire pas été étudiée de façon sérieuse et il a été difficile d’avancer sans repère.

De plus, au sein même des végétariens, les différentes opinions divisent. Comment devrions-nous nous comporter avec les animaux ? Que pouvons nous attendre d’eux ? Faut-il garder le contact ? Personne ne s’entend, ce qui a rendu le travail d’autant plus difficile.

Le travail s’arrête aux paysages ruraux de la Thiérache mais il serait intéressant de l’étendre aux paysages urbains. Comment penser et aménager la ville (construite par et pour l’humain), en prenant en considération les intérêts des animaux non-humains qui y vivent et y passent ?

Si la crise du coronavirus nous rappelle une chose, c’est que les hommes, les animaux et l’environnement sont connectés et que l’exploitation des uns cause la perte des autres. À nous, paysagistes, de faire émerger de nouvelles modalités collectives dans la façon d’habiter le territoire, et valorisons une multitude de coexistences, plus justes, entre l’humain et le non-humain.

5 :

Bibliographie

1. Steinfeld H., 2006, *L'ombre portée de l'élevage*, FAO. Consultable en ligne : <http://www.fao.org/docrep/012/a0701f/a0701f.pdf>
 2. PNUE (Programme des Nation Unies pour l'Environnement), 2010, *Assessing the environment impacts of consumption and production*.
 3. DGARNE, 2019, *L'agriculture Wallonne en chiffre*. Consultable en ligne : <https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/21858/FR-2015.pdf/591e9fba-0df8-43a3-ac3a-042aeb83714c>
 4. Znaor, D., Antier, C., 2017, *Les conséquences environnementales et économiques d'une conversion de l'agriculture wallonne vers un modèle à faible apport d'intrants*, UCL. Consultable en ligne : <https://www.walloniedemain.be/wp-content/uploads/2019/03/Etude-macroeconomique-Rapport-v190517.pdf>
 5. Kymlicka W., Donaldson S., 2016, Zoopolis, Alma. On pourra aussi consulter Reus R., *Quels droits politiques pour les animaux ?* Une introduction à Zoopolis de Sue Donaldson et Will Kymlicka, Cahiers antispécistes.
 6. GIEC (Groupe International sur l'Evolution du Climat), 2014, *Changement climatiques 2014 - Rapport de synthèse*. Consultable en ligne : http://www.ipcc.ch/home_languages_main_french.shtml
- Atlas des Paysages de Wallonie, 2014, *Atlas du haut plateau de l'Ardenne centrale et de la Thiérache*. Consultable en ligne : https://cpdt.wallonie.be/sites/default/files/pdf/texte_integral.pdf
- SPW, 2011, *Carte d'occupation du sol de Wallonie*. Consultable en ligne sur le service de cartographie du département GFEN de la Faculté de Gembloux Agro-Bio Tech.
- Legrain X., 2006, *Carte d'aptitude des sols pour les cultures les plus exigeantes de Wallonie*. Monbiot G., *Feral*, Penguin, 2013
- Vieille Blanchard E. *Révolution végétale*, Dunod, 2018
- Monbiot G., *Feral*, Penguin, 2013

